



PROJET D'ANIMATION PASTORALE DU RESEAU MENNAISIEN

Année 2012

I. TEXTE D'ORIENTATION

« L'instruction n'est qu'une moitié de notre tâche, l'éducation est la principale. (...) Nous avons à former l'homme tout entier, à le former pour lui-même, pour son propre bonheur, pour sa famille, pour la société, pour la terre et pour l'éternité. » Jean-Marie de la Mennais.

Au sein de l'école mennaisienne, la pastorale a sa place dans tous les domaines d'activité. En effet, c'est toute la vie de l'établissement qui doit s'inspirer du message de l'Évangile traduit dans le projet mennaisien.

Mais l'animation pastorale existe également d'une façon plus particulière au travers d'activités qui ont davantage le souci d'incarner le troisième axe de ce projet : **Faire connaître Jésus-Christ et proposer son Évangile.**

« Mes écoles sont instituées pour faire connaître Jésus-Christ. »

Jean-Marie de la Mennais.

1. L'école mennaisienne expose et explique son projet d'animation pastorale.

« J'ai parlé au monde ouvertement. J'ai toujours enseigné dans les synagogues et dans le Temple, là où tous les Juifs se réunissent, et je n'ai jamais parlé en cachette. » (Jean 18, 20)

Les activités pastorales ont leur place dans les documents et les réunions d'information. Elles y figurent, sans ostentation ni discrétion excessive, au même titre que toutes les actions éducatives et pédagogiques. De la sorte, jeunes, parents, professeurs ou personnels des différents services perçoivent l'animation pastorale comme partie intégrante et essentielle de la vie de l'établissement.

2. L'école mennaisienne annonce Jésus-Christ et son message de façon explicite.

« Si j'annonce l'Évangile, ce n'est pas pour moi un sujet de gloire, car la nécessité m'en est imposée, et malheur à moi si je n'annonce pas l'Évangile! » (1 Cor 9, 16)

L'animation pastorale n'a pas d'abord pour objectif la promotion des valeurs ou l'exposé d'une morale, même si celles-ci ont leur importance. Elle vise en priorité à faire connaître Jésus-

Christ et son Evangile, avec la conviction qu'il est à la fois la source et le chemin de l'espérance et du bonheur.

Cette annonce claire constitue par ailleurs l'occasion d'un apprentissage de la liberté. Son exercice suppose à la fois des connaissances et la possibilité de tracer son cheminement personnel.

Parce que le témoignage entre pairs interpelle davantage, les adultes seront attentifs à solliciter les jeunes pour qu'ils expriment eux-mêmes leurs convictions et leur foi.

3. L'école mennaisienne privilégie la pastorale pour tous, dans le respect de la liberté de conscience.

« Tous nous les entendons proclamer dans nos langues les merveilles de Dieu. » (Actes 2, 11)

L'école mennaisienne accueille tous les jeunes qui acceptent son projet éducatif, quelle que soit leur religion et où qu'ils en soient sur le chemin de la foi. Associant avec intelligence la part de choix et d'obligation, elle agit dans le respect absolu de la liberté de conscience des jeunes comme des adultes. Cela signifie qu'elle n'impose aucune démarche supposant des convictions religieuses et qu'elle crée les conditions permettant l'exercice d'une réelle liberté.

Les circonstances de notre temps ont fait de l'école catholique le seul lieu où un grand nombre de jeunes est au contact d'une réalité d'Eglise. Tout en faisant des propositions qui permettent à ceux qui le souhaitent d'approfondir leur foi, de vivre la prière et les sacrements, la priorité est donnée à la « première annonce » à tous.

4. L'école mennaisienne enracine l'annonce dans les réalités humaines.

« Jésus parcourait toute la Galilée, enseignant dans les synagogues, prêchant la bonne nouvelle du royaume, et guérissant toute maladie et toute infirmité parmi le peuple. » (Matthieu 4, 23)

A l'exemple de notre Dieu qui se fait proche de l'homme, les activités pastorales s'appuient sur les événements vécus par les jeunes et les adultes, sur leurs questionnements, l'histoire et l'actualité de l'établissement, la vie du Réseau mennaisien, de l'Eglise et du monde.

On évitera de donner aux activités pastorales l'image d'une discipline scolaire, tout en insistant sur le fait qu'elles sont partie intégrante de la formation et de la culture de la personne.

Parce que les jeunes et les adultes présentent une grande diversité, les propositions seront, elles aussi, diversifiées. Certaines permettront de vivre plutôt la dimension du corps ou de l'esprit, du petit groupe ou du grand nombre, de la proximité ou de l'ouverture au monde, de la beauté ou de la recherche intellectuelle.

Pour rendre les jeunes acteurs, il importe de susciter, de prendre en compte, de faciliter et d'accompagner leurs propositions et initiatives.

5. L'école mennaisienne veille à la cohérence entre ce qu'elle dit et ce qu'elle fait.

« Malheur à vous docteurs de la loi! Parce que vous chargez les hommes de fardeaux difficiles à porter et que vous ne touchez pas vous-mêmes de l'un de vos doigts. » (Luc 11, 46)

Le témoignage que nous avons à porter demande une cohérence entre la pratique de l'établissement et les valeurs qu'il promeut.

Chacun, dans sa fonction, veille à être fidèle aux valeurs de respect, d'honnêteté, de bienveillance, de fraternité et d'esprit de service

6. L'école mennaisienne se donne les moyens nécessaires.

« Jésus gravit la montagne, et il appela ceux qu'il voulait. Ils vinrent auprès de lui, et il en institua douze pour qu'ils soient avec lui, et pour les envoyer prêcher. » (Marc 3, 13 - 14)

L'établissement a le souci de ce qui est nécessaire à une animation pastorale de qualité. Cela concerne les ressources humaines, la formation, l'organisation et les outils matériels.

Les acteurs de l'animation pastorale analysent les activités pour les faire évoluer et les adapter sans cesse. Ils recherchent les moyens pour qu'elles se déroulent dans de bonnes conditions. Ils sollicitent les jeunes pour les rendre partie prenante.

Les membres de l'équipe éducative sont invités aux journées et formations organisées par les réseaux mennaisien et diocésain. L'établissement fait le nécessaire pour faciliter leur participation.

7. L'école mennaisienne place sa confiance dans la promesse du Christ.

*« Celui qui demeure en moi et en qui je demeure porte beaucoup de fruit, car sans moi vous ne pouvez rien faire. » (Jean 15, 5) -
« Et moi, je suis avec vous pour tous les jours jusqu'à la fin du monde. »
(Mt. 28, 20)*

Si les acteurs de l'animation pastorale ont le souci du travail bien fait, ils savent aussi que sa fécondité ne dépend pas d'eux : ce sont nos paroles et nos actions qui sèment, c'est notre prière et notre charité qui fertilisent, mais c'est la grâce de Dieu qui rend le travail fécond.

Quels que soient le contexte ou les résultats apparents de leur travail, ils cultivent l'Espérance et la joie d'être des serviteurs dont le Christ a voulu avoir besoin.

**« On ne parle avec conviction que de ce que l'on croit,
avec amour que de ce que l'on aime,
avec chaleur et zèle que de ce que l'on espère »**

Jean-Marie de la Mennais.

II. REPERES pour l'animation pastorale (école, collège, lycée)

L'animation pastorale suppose une implication de tous les acteurs et une attention particulière à l'organisation et à la communication.

1- . Les ACTEURS de l'animation pastorale

Tous les membres de la communauté éducative peuvent être considérés comme acteurs de l'animation pastorale, du fait de leur adhésion au projet éducatif mennaisien dont la pastorale est une dimension essentielle. Chacun, à sa place, est partie prenante.

Il importe cependant de préciser le rôle de ceux qui sont plus directement impliqués dans la mise en œuvre du troisième axe du Projet : **Faire connaître Jésus-Christ et proposer son Evangile.**

Le Chef d'établissement

Conformément aux statuts, il est le premier responsable. Il en reçoit la mission. Il est le garant de la cohérence entre ce qui se vit dans l'établissement et le Projet d'animation pastorale. Il met en œuvre les activités pastorales dans l'établissement.

Il peut s'adjoindre un animateur en Pastorale (APS).

L'APS, en collège et lycée

Il nourrit la réflexion, il insuffle, il propose, il organise. Il sollicite et accompagne les personnes. Il fait le lien entre l'établissement et les référents du Réseau mennaisien et de la Pastorale diocésaine. Il participe au Conseil de Direction.

Le Chef d'établissement et l'A.P.S. forment un binôme en plein accord sur le projet pastoral.

Au niveau du collège et du lycée, il est recommandé au moins un mi-temps de coordination pastorale pour 500 élèves.

Les autres acteurs

- Les **membres de l'équipe éducative (enseignants et autres personnels)** : Au-delà de la bienveillance, chacun est invité, en fonction de ses compétences, à être partie prenante des animations pastorales, et à faire vivre et évoluer le projet.
- Les **membres des Communautés religieuses et autres intervenants** sollicités pour l'éveil à la foi et à la catéchèse.
- **L'APEL et les parents** : ils peuvent être sollicités pour certaines activités (accompagnement, catéchèse...).
- Les **élèves** sont aussi sollicités pour divers projets (Solidarité, Célébrations...).
- Le **prêtre référent** est ministre de la communion : il rend visible l'unité avec l'Eglise locale et contribue à maintenir un regard pastoral élargi. Le chef d'établissement facilite sa présence
- Les **référents du Réseau mennaisien et de la Pastorale diocésaine** : L'établissement, à travers eux, est ouvert aux propositions du Réseau et du Diocèse.

L'équipe d'animation pastorale, ou conseil d'animation pastorale

- En école, la mise en place d'une équipe d'animation pastorale est encouragée. Constituée par le Chef d'établissement, elle est le reflet de la structure de l'école. Elle peut être composée d'un membre de chaque cycle, et complétée des divers acteurs de

la pastorale. Elle définit les orientations, prépare et organise la pastorale pour l'année. Pour un partage des tâches et des compétences, un enseignant peut assurer la coordination des activités pastorales.

- En collège et lycée, le Conseil d'animation pastorale, réuni par le Chef d'établissement, est constitué de divers acteurs de la pastorale. Ce Conseil est un organe de proposition et de relecture.

2- . L'ORGANISATION de l'animation pastorale

Les différents temps de l'animation pastorale doivent être planifiés en début d'année (pour l'année ou pour le trimestre) comme les autres activités de l'établissement. Le calendrier est communiqué à tous.

Les activités sont planifiées sous l'autorité du Chef d'établissement.

Pour éviter les répétitions d'une année sur l'autre, il convient d'envisager une progression par niveau ou par cycle.

Il est nécessaire de bien veiller aux aspects pratiques de l'organisation (lieux, horaires, intervenants, matériel...). Dans la mesure du possible, dans l'établissement, des espaces sont attribués à l'animation pastorale : bureau, lieu d'animation, lieu de prière (salle aménagée pour le silence, oratoire...).

Dans le domaine de la catéchèse, les responsables veillent à bien respecter les orientations diocésaines et celles du réseau. L'APS et l'équipe pastorale s'impliquent également dans les activités du Réseau mennaisien et dans celles du Diocèse.

3- . La COMMUNICATION

La communication est de la responsabilité du Chef d'établissement. Celui-ci peut la déléguer à l'APS ou à d'autres relais.

Il est très important d'une part de veiller à la qualité de la communication, d'autre part d'expliquer, de donner du sens

Les destinataires :

L'équipe éducative et le personnel de l'établissement
Les élèves, les parents
Les référents (Réseau mennaisien, paroisse, diocèse)

Les supports :

La plaquette de présentation de l'établissement
Le site 'internet' (en page d'accueil)
Le journal d'école
Les tableaux d'affichage (Profs – élèves), les tableaux numériques
Les fiches d'information hebdomadaires
Les calendriers d'activités

Les moments :

L'entretien à l'inscription de l'élève
Les assemblées générales de professeurs (en particulier celle de la rentrée)
La présentation des activités dans les classes (en début d'année)
Les assemblées de parents d'élèves
Les "Portes Ouvertes"
Les conseils d'établissement

III. PRECONISATIONS

• L'ECOLE

Le caractère chrétien de nos écoles se manifeste notamment par la proposition de l'éveil à la foi et de la catéchèse. On veillera à respecter la 25^{ème} heure dérogée à cet effet.

L'école s'efforce également d'aider à faire grandir l'enfant par des connaissances et des expériences :

Les incontournables

*** Les axes de la Formation**

• **AXE 1 : la construction de la personne de l'enfant**

Estime de soi, confiance en soi

Regard positif sur l'autre, accueil, respect des différences, refus des étiquettes

Fraternité, entraide, sens du service et de la gratuité

Eveil à la responsabilité, à l'autonomie, à l'initiative

Sens de l'effort, du beau et du bien

• **AXE 2 : les références chrétiennes**

Connaissance des étapes de la vie de Jésus

Quelques personnages de l'Ancien Testament

Les rites d'initiation et les sacrements de la vie chrétienne

L'année liturgique, ses principales fêtes

Connaissance de prières

Connaissance de la vie, de l'œuvre de Jean-Marie de La Mennais,
son développement aujourd'hui.

Connaissance de témoins de Jésus (saints, dont le saint patron de l'école)

*** Des expériences à faire vivre**

• **Rencontre de témoins laïcs et religieux**

• **Intériorité** : favoriser les temps de silence et de prières

• **Célébration** : pour marquer les temps forts de la vie de l'école et de la vie liturgique

• **Temps forts** : rassemblement du réseau mennaisien

• **Rencontre avec celui qui est différent** de par sa religion, son handicap, sa situation sociale (accueil dans l'établissement ou visite...)

• **Partage et solidarité** (à l'occasion du carême par exemple) : bol de riz, soutien de projets du Réseau mennaisien ou autres, marche de solidarité...

• LE COLLEGE

Soucieux d'une éducation intégrale de la personne, le collège propose à tous les élèves une ouverture aux valeurs spirituelles, et une formation dans le domaine religieux.

Favorisant le respect de chacun, l'établissement se fait un devoir d'honorer la diversité de foi. Formation humaine, culture chrétienne, culture religieuse sont proposées à tous et La catéchèse aux volontaires.

La régularité étant essentielle, il est important que les heures de pastorale soient inscrites dans l'emploi du temps, et que l'ensemble des activités pastorales fasse partie du calendrier pédagogique de l'établissement.

Les incontournables

*** Les axes de la formation**

- **AXE 1 : la construction de la personne du jeune**, telle que la promeut l'anthropologie chrétienne
 - Respect de la différence : sociale, culturelle, religieuse
 - Affectivité, sexualité, relations garçon-fille
 - Vigilance et conduites à risque
 - Orientations, engagements et choix de vie
- **AXE 2 : les références chrétiennes**
 - La personne de Jésus et son enseignement
 - Les grandes figures bibliques
 - Les grands témoins d'aujourd'hui
 - L'initiation aux signes chrétiens et à la vie de l'Eglise (calendrier liturgique, pèlerinage, ...)
- **AXE 3 : l'ouverture au monde et notamment à l'expérience religieuse**, à travers la découverte des différentes religions

*** Des expériences à faire vivre**

- **Proposition de temps forts**, permettant de marquer de façon visible les grands moments de la vie de l'établissement :
 - Célébrations liturgiques liées aux grandes fêtes chrétiennes (Noël, Pâques)
 - Autres temps forts, à l'occasion de moments de joie ou de peine
- **Rencontre avec des témoins** : témoins d'une vie donnée, rencontre avec celui qui est différent (handicap, ...)
- **Education à la solidarité** : actions solidaire de carême, en lien avec les associations caritatives (Secours catholique, ATD, CCFD, ...)
- **Education à l'intériorité** : construction de l'espace intérieur par l'initiation au silence, au "non-plein" et à la mise en mots de ce que l'on éprouve; apprentissage de la prière.
- **Valorisation de la vie en mouvement** : encourager l'engagement en mouvement (MEJ, Foi et Prière, Scoutisme, ...)

• LE LYCEE

Chaque jeune en lycée doit pouvoir bénéficier d'une formation à travers l'acquisition de connaissances et l'initiation à certaines expériences : ce qui implique de libérer du temps. Il est souhaitable d'y consacrer chaque année une dizaine d'heures, en dehors des temps forts.

Les incontournables

*** Les axes de la formation**

Durant son parcours de lycéen, le jeune doit pouvoir bénéficier d'une réflexion qui vise à développer son sens critique, à identifier des valeurs structurantes, à élargir sa vision

du monde, à nourrir sa vie intérieure. Pour ce faire, 4 axes incontournables seront à honorer, que chaque établissement déclinera sur les 3 niveaux.

- **AXE 1 : la construction de la personne du jeune**

- Connaissance, estime de soi et confiance
- Affectivité, sexualité, relations garçon-fille
- Liberté dans les choix à poser (en particulier le choix de vie)
- Vigilance et conduites à risque
- Respect de la différence : sociale, culturelle, religieuse

- **AXE 2 : croyances, sens et foi chrétienne**

- Le croire humain
- Questionnement du sens
- Le christianisme vis-à-vis des autres monothéismes
- Qu'est-ce les chrétiens disent sur Dieu, sur l'homme, sur le monde ?
- Science et foi
- La Bible
- Deux moments fondateurs : Noël et Pâques
- L'Eglise dans son rapport au monde (doctrine sociale)
- Quelques témoins (saint patron de l'établissement; JM de la Mennais, fondateur du réseau)

- **AXE 3 : l'ouverture aux grandes questions humaines**

- La bioéthique
- Le mal et la souffrance
- Regard sur la société

- **AXE 4 : les engagements**

- Education à la solidarité, ici et ailleurs
- Education à la responsabilité
- Engagements, choix de vie

*** Des expériences à faire vivre**

- **Intériorité** : Moments à proposer pour un retour sur soi (relecture...) et une possible rencontre de Dieu (initiation à certaines attitudes de prière...)
- **Rencontre avec celui qui est différent** de par sa religion, son handicap, sa situation sociale (accueil dans l'établissement ou visite...)
- **Rencontre avec des témoins** : témoins d'une vie donnée, témoins d'une foi retrouvée.
- **Expérience de solidarité** (à l'occasion du carême par exemple) : contact avec des associations engagées dans l'aide aux personnes, aux démunis. Séjour solidaire à proposer
- **Prise d'initiative**

Références bibliographiques

Le Statut de l'Enseignement catholique

Le Projet mennaisien (Texte de référence du Réseau mennaisien)

Texte national pour l'orientation de la catéchèse en France, Confér. des Evêques de France, 2006

« *L'Adjoint en pastorale scolaire* » texte adopté par le CNEC, novembre 2007

« *Annonce explicite de l'Évangile dans les établissements catholiques d'enseignement* », texte adopté par le CNEC, juillet 2009

« *Entre épreuves et renouvelaux, la passion de l'Évangile* », DAGENS, Claude, Cerf, 2009